

Caractéristiques sociosémantiques des méthodes conventionnelles et alternatives de délibération

*Sociosemantic Characteristics of the Conventional and Alternative Methods of
Deliberation*

François P. Robert et Pierre Mongeau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ricsp/1236>

DOI : [10.4000/communiquer.1236](https://doi.org/10.4000/communiquer.1236)

ISSN : 1913-5297

Éditeur

Département de communication sociale et publique - UQAM

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

Pagination : 101-120

Référence électronique

François P. Robert et Pierre Mongeau, « Caractéristiques sociosémantiques des méthodes conventionnelles et alternatives de délibération », *Revue internationale de communication sociale et publique* [En ligne], 12 | 2014, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 24 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/ricsp/1236> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communiquer.1236>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Caractéristiques sociosémantiques des méthodes conventionnelles et alternatives de délibération

François P. Robert, M.A.

Doctorant et chargé de cours
Université du Québec à Montréal, Canada

Pierre Mongeau, Ph. D.¹

Professeur, Département de communication sociale et publique
Doyen, Faculté de communication
Université du Québec à Montréal, Canada

Résumé

Cette recherche vise à caractériser les catégories de méthodes de délibération (l'une conventionnelle et l'autre alternative) selon le réseau social et la similarité des discours entre les personnes. Dans le cadre d'un mini-public délibératif réunissant 95 personnes, les centralités de degré, d'intermédialité et de proximité dans le réseau social et leur centralité dans le réseau sociosémantique ont été mesurées. Les résultats indiquent que les centralités sociale et sociosémantique sont liées. La méthode conventionnelle favorise l'émergence du lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique, tandis que la méthode alternative favorise l'émergence d'un lien négatif entre ces mesures. Ainsi, en mode conventionnel, cela semble favoriser l'émergence de convergences formulées par les personnes centrales, alors qu'en mode alternatif l'émergence des divergences serait un espace pour l'expression d'un discours distinct de celui des personnes centrales.

Mots-clés : délibération, réseaux sociaux, réseaux sociosémantiques, centralité, similitude de discours, méthodes.

Sociosemantic Characteristics of Conventional and Alternative Methods of Deliberation

Abstract

This research aims to characterize types of deliberation method (conventional and alternative) by the similarity of speech in relation with the social network. A total of 95 people were gathered for an experiment where we measured their degree of centrality, betweenness and closeness in the social network, and their centrality in the sociosemantic network. Results indicate that measures of social centralities and sociosemantic centrality are related during the experiment. Specifically, the conventional deliberation method fosters the emergence of the link between social centrality and sociosemantic centrality, while the alternative method led to the emergence of a negative relationship between these measures. Thus, the conventional deliberation setting seems to favor the emergence of convergence around what central people are saying while the alternative setting appears to support the expression of a different speech.

Keyword: deliberation, social networks, sociosemantic networks, centrality, discourse similitude, methods.

1. Un merci particulier à Johanne Saint-Charles pour ses commentaires judicieux et ses suggestions constructives qui ont grandement déterminé la rédaction de ce texte.

On assiste depuis quelques années à l'essor de nouvelles méthodes de délibération visant l'engagement des citoyennes et citoyens dans des débats de société (Button et Mattson, 1999; Gastil et Levine, 2005; Ryfe, 2002, 2005). Souvent présentées comme une alternative aux méthodes traditionnelles de délibération issues de la démocratie parlementaire (Susskind et Cruikshank, 2006), ces nouvelles méthodes s'inscrivent dans une perspective d'ingénierie de la démocratie (Blaug, 2002). Elles prétendent à une plus grande pluralité des discours (Holman, Devane et Cady, 2006). Ces méthodes de délibération s'appuient sur la mise en place d'un mini-public; c'est-à-dire un ensemble de citoyennes et citoyens aux attributs analogues à un plus grand public délibérant sur des sujets d'intérêt collectif (Dahl, 1989; Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003; Niemeyer, 2011; Pourtois, 2013). Ces méthodes sont encore en phase de consolidation et d'affirmation de leur pertinence en tant que mode différent de délibération (Fung et Warren, 2011, 2014).

Afin de répondre à ce besoin de consolidation, nous présentons ici les résultats d'une expérimentation visant à ancrer leurs apports spécifiques dans des observations empiriques. L'objectif général est d'identifier ce qui distingue ces nouvelles méthodes de délibération des méthodes plus conventionnelles. Plus précisément, nous avons cherché à dégager ce qui les différencie sur le plan d'éléments de discours en commun (mots et expressions employés) par les personnes en fonction de leurs relations entre elles lors d'une délibération de type conventionnel et alternatif.

Nous réalisons d'abord un examen de la pertinence d'observer l'utilisation commune d'éléments de discours lors d'une délibération en fonction des relations entre les personnes, puis nous présentons ce qui caractérise les méthodes conventionnelles et alternatives dans la gouverne de la délibération. Nous présentons ensuite les principaux concepts issus de l'analyse de réseaux mobilisés pour observer les éléments communs des discours portés par les personnes. Les hypothèses générales et spécifiques sont développées quant à l'incidence de la méthode de délibération employée sur les mesures de positionnement dans le réseau social et de similitude de discours. Enfin, les résultats sont présentés et analysés de manière à dégager ce que les deux méthodes de délibération ont de spécifique sur le plan du partage d'éléments de discours en fonction des interactions entre les personnes.

Les critères de délibération en mini-public

La conduite de la délibération en contexte de mini-publics respecte deux grands critères. Le premier critère est l'accès à la délibération des personnes ayant un intérêt pour le contenu discuté (Dahl, 1989; Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003; Niemeyer, 2011). En d'autres mots, l'accès à la délibération n'est pas limité par l'affiliation à une organisation ou encore à toute autre forme de frontière (tel qu'être membre de la coopérative ou résident du quartier). Le deuxième critère de délibération en mini-public est la rencontre de personnes portant de multiples discours et engagées dans une délibération visant la production de décisions collectives (Dryzek, 2000; Fung, 2006; O'Doherty, 2013). Lors d'une délibération, les participantes et participants doivent pouvoir formuler et confronter leur point de vue. En effet, une délibération ne se résume pas à l'organisation et à la gestion d'une suite d'audience de personnes qui présentent leurs doléances sur un sujet ou encore une séance d'information avec un vote sur « le meilleur projet ».

La présente étude porte sur ce deuxième critère. En effet, c'est par l'observation de la rencontre des personnes et la mise en commun des mots et des expressions employés dans leurs discours que l'on veut distinguer les méthodes de délibération en contexte de mini-public. Ces observations permettent d'apporter une nouvelle compréhension, par effet de contraste, sur ce qui se passe lors d'une délibération.

Les méthodes de délibération

Les méthodes de délibération structurent les échanges entre participantes et participants. Elles vont, par exemple, des codes de procédure jusqu'au World café ou au Forum ouvert (Robert, 2005, 2007). Elles peuvent être regroupées selon deux grandes catégories : 1) les méthodes conventionnelles, où les délibérations ont lieu en présence de l'ensemble des personnes et sont gérées selon un code de procédure; 2) les méthodes alternatives, où les délibérations s'inscrivent dans une alternance entre le travail en grand groupe et en petits groupes, souvent à l'aide d'activités structurées de discussion.

Les méthodes conventionnelles d'organisation et de gestion de la délibération reposent sur l'utilisation plus ou moins stricte de codes de procédure (Béland, 1989; Bourinot, 1971; Lespérance, 2001; Morin, 1994; Picard et CSN, 2011; Robert *et al.*, 2000; Therrien, 2003). Trois éléments caractérisent essentiellement cette catégorie de méthodes : a) la délibération s'effectue en grand groupe, généralement au même moment et de manière à ce que tous les participantes et participants entendent toutes les informations et les arguments invoqués pendant la délibération ; b) le principe de publicité (Bentham, 1822) insiste sur l'importance d'une transparence dans l'information relativement à la convocation et la diffusion des décisions prises par les membres de l'assemblée; c) le traitement des propositions une à la fois, ce qui implique que l'assemblée ne peut discuter de plusieurs sujets au même moment. Cette façon de procéder fait en sorte qu'une proposition peut être subdivisée en plus petites parties. En effet, pour tenter de dégager un accord majoritaire sur une proposition, les échanges peuvent porter sur un plus petit ensemble (un amendement ou un sous-amendement). Les décisions collectives générées par cette méthode de délibération sont alors le produit d'un traitement allant d'un plus petit ensemble pour ensuite être accepté ou non à un niveau plus englobant, jusqu'à constituer un bouquet de propositions convenant à la majorité.

La deuxième catégorie de méthode d'organisation et de gestion de la délibération regroupe des méthodes telles que l'« intervention de grands groupes » (Bunker et Alban, 1992, 1997, 2005), le « processus de participation publique » (Abelson *et al.* 2003; Webler, Tuler et Krueger, 2001) ou encore la « mise en pratique de la démocratie délibérative » (Button et Mattson, 1999; Gastil et Levine, 2005; Ryfe, 2002). Toutes ces méthodes proposent des manières de structurer la délibération caractérisées notamment par l'usage de périodes de discussion en sous-groupes et par la possibilité de discuter de plusieurs options en même temps sans s'obliger à « clore » une proposition avant d'aborder les options suivantes. Il existe une multitude de variations dans l'animation et la préparation de ces méthodes. Elles ont cependant en commun de préconiser l'élargissement de la perspective des participantes et participants. Ainsi, ces méthodes permettent d'impliquer les personnes dans la construction des décisions dès le démarrage du processus. Par élargissement de la perspective, on fait ici référence à une ouverture aux différents points de vue, dans l'objectif de favoriser chez les participantes et participants une meilleure compréhension de l'environnement ainsi que des défis et des opportunités qui sont pressentis. Préconiser l'implication des participantes et participants dans les décisions signifie que la méthode de délibération doit favoriser les formulations où le discours passe de l'individuel au collectif afin de permettre à chacun de trouver sa place dans la mise en œuvre des décisions (Bunker et Alban, 1997; Holman, Devane et Cady, 2006). Autrement dit, on souhaite une co-influence entre les relations des personnes préconisant une implication dans le débat et les propos mis en commun de ces personnes.

Le réseau social de relations entre les personnes

L'analyse des réseaux sociaux permet, notamment, d'établir et d'analyser un portrait des relations entre des personnes pour un ensemble prédéterminé. Elle a déjà été utilisée pour examiner l'incidence des réseaux sociaux en situation de délibération. Ces recherches ont entre autres porté sur : l'influence positive de l'hétérogénéité du réseau sur la participation (McLeod *et al.*, 1999; Scheufele *et al.*, 2006); l'importance d'avoir des personnes ayant une position politique différente de la sienne dans son réseau pour favoriser l'émergence d'une tolérance réciproque à la divergence d'opinions (Mutz, 2002, 2006); la corrélation entre le réseau personnel de personnes où l'on discute de politique et de l'implication politique de ces personnes (Scheufele *et al.*, 2004); et, enfin, une démonstration de la transformation que les méthodes d'intervention en grand groupe opèrent sur les réseaux formels et informels d'une organisation (García, 2007, 2008). Cependant, aucun de ces travaux ne porte spécifiquement sur l'observation d'une co-influence entre la position d'une personne dans le réseau social et l'utilisation commune dans son discours de mots et d'expressions.

La position d'un acteur dans un réseau social peut être notamment caractérisée en fonction de sa centralité (Freeman, 1979; Hanneman et Riddle, 2005; Mercklé, 2011, 2013; Wasserman et Faust, 1994). Freeman (1979) a identifié trois formes de centralité². La première centralité, liée au nombre de liens d'une personne, est la *centralité de degré*. Elle correspond au nombre total de choix reçus et donnés par une personne indépendamment de la direction des liens. La *centralité de demi-degré intérieur*, aussi appelée *centralité de prestige* (Degenne et Forsé, 2004; Lazega, 1998), prend en compte la direction du lien. Elle correspond au nombre de choix reçus, c'est-à-dire au nombre de personnes qui déclarent être en relation avec cette personne. La *centralité de demi-degré extérieur*, qui prend aussi en compte la direction du lien, correspond au nombre de liens déclarés par la personne. La deuxième forme de centralité, la *centralité d'intermédiarité*, correspond au nombre de fois qu'une personne est sur le chemin le plus court entre deux autres membres du réseau (Burt, 1995, 1999). Elle indique dans quelle mesure une personne est en position de pont entre d'autres personnes n'ayant pas de liens sans l'entremise de cette personne. La troisième forme de centralité, la *centralité de proximité*, est liée à la distance entre les membres d'un réseau. Elle correspond à la moyenne de la distance la plus courte qu'une personne doit franchir pour rejoindre chacun des autres membres du réseau (Degenne et Forsé, 2004, Saint-Charles et Mongeau, 2005). Selon cette mesure, plus une personne est proche de tous les autres membres, plus elle est centrale.

Ces différentes mesures de centralité permettent d'établir des caractéristiques structurales de la position des membres d'un même réseau : nombre de liens reçus ou donnés, ou encore leur présence sur le chemin le plus court entre deux autres membres. À titre d'illustration, la Figure 1 présente un réseau de 14 nœuds (de A à N) et 24 relations orientées. Le nœud B est celui ayant la plus forte centralité de degré (5) et de demi-degré intérieur (5). Le nœud J a la centralité de demi-degré extérieur la plus élevée (4) et la plus forte intermédiarité (44,5). Enfin, le nœud I est le plus proche de tous les autres nœuds (minimum de pas avec un score de 46,4). On peut se rapporter au Tableau 1 pour l'observation des mesures par nœud.

2. Plusieurs autres mesures spécifiques ont été développées (voir Wasserman et Faust, 1994). Toutefois, les mesures proposées par Freeman demeurent parmi les plus connues et utilisées.

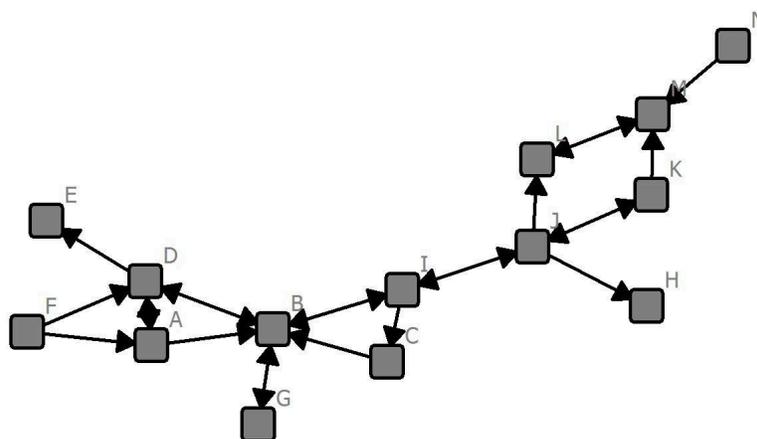


Figure 1. Réseau de liens orienté de 14 nœuds

Tableau 1. Résultats de centralités du réseau fictif de 24 liens

	Degré	Demi-degré intérieur	Demi-degré extérieur	Intermédierité	Proximité
A	3	2	2	5	35,1
B	5	5	3	44	44,8
C	2	1	1	0	38,2
D	4	3	3	17	36,1
E	1	1	0	0	27,1
F	2	0	2	0	27,7
G	1	1	1	0	31,7
H	1	1	0	0	31,0
I	3	2	3	42	46,4
J	4	2	4	44,5	43,3
K	2	1	2	10	34,2
L	2	2	1	10	34,2
M	3	3	1	12,5	28,3
N	1	0	1	0	22,4

Le réseau sociosémantique

L'observation des mots et des expressions utilisés et partagés par les personnes permet d'établir ce que Carley (1986, 1991), Mongeau et Saint-Charles (2014), Monge et Contractor (2003), Newman (2004) et Roth (2007b) appellent un « réseau sociosémantique ». Il s'agit d'un type particulier de réseau social où les liens entre les individus sont constitués par les similitudes entre les mots et les expressions employés. Ces similitudes de discours sont établies sur la base des proximités sémantiques entre ces mots et expressions utilisés par

les personnes. Par exemple, un lien sera établi entre une personne utilisant l'expression « je suis pour » et une autre utilisant l'expression « j'approuve ». Ainsi, chaque mot ou chaque expression que deux personnes ont en commun constitue un lien. Le calcul de la centralité de degré d'une personne dans ce réseau de liens sociosémantiques valués (chaque lien ayant une valeur correspondant au nombre de mots et d'expressions en commun) permet alors d'obtenir un indice quantitatif empirique de la similitude du discours. Plus une personne utilise des mots et des expressions communs à un grand nombre de personnes, plus elle sera centrale dans le réseau sociosémantique.

Les liens entre les réseaux sociaux et réseaux sociosémantiques

L'analyse des réseaux sociaux et des réseaux sociosémantiques offre deux portraits distincts des réseaux de relations entre les personnes : l'un portant sur les relations interpersonnelles et l'autre, sur les relations de similitudes de discours. Toutefois, ces deux réseaux ne sont pas nécessairement indépendants. En fait, le réseau tracé par les relations entre les personnes et celui tracé par les mots et les expressions en commun s'influenceraient. Carley (1991) nomme ce phénomène la « coconstructuralité ». Aussi, on peut se demander dans quelle mesure la position dans le réseau social et celle dans le réseau sociosémantique des discours partagés s'affectent mutuellement lors de la délibération, soit avec des méthodes conventionnelles ou alternatives. Les méthodes de délibération favorisant le mieux cette coconstructuralité seraient alors celles qui permettent le mieux la délibération. Cela étant, qu'est-ce qui distingue les méthodes de délibération conventionnelles des méthodes alternatives sur le plan de la rencontre des discours en fonction des relations entre les personnes ? Cette question est au cœur de notre investigation.

Les hypothèses

Cette recherche vise à distinguer les méthodes de délibération conventionnelles des méthodes alternatives sur le plan de la similitude des discours des personnes en regard de leurs relations entre elles ou, plus spécifiquement, de leur centralité dans le réseau social.

Considérant que :

- dans un contexte de mini-public délibératif, les deux catégories de méthodes structurent et gèrent différemment la délibération;
- cette recherche concerne spécifiquement la rencontre de personnes portant des discours distincts (le deuxième critère d'une délibération en contexte de mini-public);
- les différentes mesures de centralités dans un réseau social expriment les différentes manières qu'a une personne d'être liée aux autres membres du réseau;
- la mesure de la centralité de degré valuée d'une personne dans le réseau sociosémantique indique dans quelle mesure son discours ressemble à celui de l'ensemble des personnes présentes;
- les corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social et dans le réseau sociosémantique représentent des estimations de la relation entre le réseau social et le réseau sociosémantique.

Les deux hypothèses générales sont que :

Hg1- La centralité d'une personne dans le réseau social et sa centralité dans le réseau sociosémantique sont liées.

Hg2- La méthode de délibération mise en place affecte le lien entre la centralité dans le réseau social et la centralité dans le réseau sociosémantique. Autrement dit, si la méthode

employée a un effet sur l'utilisation commune d'éléments de discours, on observera, selon la catégorie de méthode de délibération, des variations notables des corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social et la mesure de la centralité évaluée dans le réseau sociosémantique constitué sur la base des mots et expressions.

De manière plus spécifique, considérant que :

- une délibération selon la méthode conventionnelle se déroule en grand groupe;
- la délibération en grand groupe permet à une personne d'être entendue par l'ensemble des personnes présentes au même moment;
- une délibération réalisée selon des méthodes alternatives ayant recours à des périodes d'échange en sous-groupes offre plus de temps et d'opportunités à chaque personne pour exprimer et promouvoir ses points de vue, mais ne lui permet pas d'être entendue par l'ensemble des personnes au même moment.

On peut faire les hypothèses spécifiques suivantes :

HsA- Les méthodes conventionnelles favorisent une corrélation positive entre la mesure de centralité sociosémantique et chacune des mesures de centralité dans le réseau social (notamment parce que la situation de grand groupe permet à une personne d'être entendue par un grand nombre de personnes).

HsB- À l'inverse, les méthodes alternatives devraient conduire à des corrélations plus faibles entre la mesure de centralité sociosémantique et chacune des mesures de centralité dans le réseau social que celles observées pour les méthodes conventionnelles (notamment parce que la situation d'échange en petits groupes ne permet pas d'être entendu par un grand nombre de personnes).

La validation de ces hypothèses permettrait de caractériser les méthodes de délibération selon leurs incidences sur l'utilisation des mots et des expressions en regard des relations entre les participantes et participants. L'observation des corrélations, entre les mesures de centralité dans le réseau social et la mesure de centralité sociosémantique, permettra d'estimer dans quelle mesure l'une ou l'autre des catégories de méthode de délibération favorise une plus grande utilisation d'éléments de discours.

Méthodes

Nous présentons d'abord le terrain d'expérimentation et sa mise en place. Les outils de collecte de données sont ensuite exposés. Enfin, les mesures, les indices et les procédures d'analyse de données sont explicités.

L'expérimentation

Pour vérifier les hypothèses présentées précédemment, une expérimentation comportant des périodes de délibération conventionnelle et de délibération alternative a été mise en place dans un contexte de mini-public. Si les méthodes conventionnelles de délibération n'exigent pas la mise en place d'un mini-public, les méthodes alternatives de délibération nécessitent généralement un tel contexte (Fung, 2006; Pourtois, 2013). Par ailleurs, l'expérimentation respectait les deux principaux critères de délibération en mini-public, soit permettre l'accès à la délibération des personnes ayant un intérêt pour le contenu discuté et permettre la rencontre de personnes engagées dans la délibération et portant différents discours. Dans cet esprit, l'expérimentation a réuni un grand groupe de personnes afin de

débatte d'un sujet social, alors d'actualité, suscitant une pluralité de positions. Par ailleurs, la délibération proposée visait à être stimulante et à pouvoir se réaliser sur une période relativement courte tout en favorisant une bonne participation.

L'expérimentation s'est déroulée à Montréal le 28 janvier 2012 de 8 h 30 à 13 h. L'enjeu central portait sur la question des frais de scolarité universitaires au Québec. Cette question a suscité dans les mois qui ont suivi de vifs débats autour du projet du gouvernement du Québec de hausser les frais de scolarité et des contestations imposantes dans le paysage politique québécois qui ont donné lieu à ce qui a été appelé le « printemps érable » (Bonenfant *et al.*, 2013; Millette, 2013).

L'expérimentation comportait d'abord une période de délibération selon une méthode conventionnelle, puis selon une méthode alternative. La période de délibération conventionnelle a commencé avec la présentation de trois conceptions de la question des frais de scolarité par des personnes ressources connues pour leurs prises de position publiques pour l'une ou l'autre de ces conceptions. Ensuite, les participantes et participants ont été invités à formuler des questions, auxquelles devaient répondre les conférenciers. Enfin, un président d'assemblée a invité les participantes et participants à proposer des sujets de discussion sur la question des frais de scolarité. Ainsi, le début de l'expérimentation (le deuxième temps de collecte) s'est déroulé entièrement en grand groupe et, comme dans toute assemblée, les participantes et participants ont pu échanger à voix basse entre eux et venir au micro pour formuler des propositions.

L'expérimentation s'est déroulée dans une grande salle comportant une centaine de places assises, une estrade offrant une tribune surélevée permettant aux intervenants de s'adresser à l'ensemble des personnes et une dizaine de tables préinstallées avec des nappes blanches en papier sur lesquelles il était possible d'écrire et de griffonner. À l'arrivée des participantes et participants, il a été remis à chacune et chacun des pastilles autocollantes portant un numéro (unique à chacune, chacun) ainsi qu'un carnet pour prendre des notes et coller les pastilles. Une courte explication de leur utilisation les invitait à offrir une de ces pastilles à toutes les personnes avec lesquelles elles auraient une discussion ainsi qu'à coller une de ces pastilles à côté des notes ou griffonnages qu'ils pourraient inscrire durant l'expérimentation sur les nappes de papier prévues à cet effet.

La période de délibération selon des méthodes alternatives (troisième temps) s'est ouverte à l'aide des sujets énoncés et adoptés par l'assemblée à la période précédente en délibération conventionnelle. Cette partie de l'expérimentation comportait deux périodes de 45 minutes en petits groupes (4 à 21 participantes et participants; 7 en moyenne) autour des tables recouvertes des nappes en papier permettant d'écrire. Les participantes et participants ont été invités à s'installer librement autour de ces tables à la manière d'un forum ouvert (Owen, 2008). Ils étaient invités à échanger avec d'autres participantes et participants et à noter leurs idées sur les nappes de papier. L'échange avait pour but de formuler des recommandations, qui seraient soumises au vote à la fin de l'expérimentation (Diceman, 2010).

Personnes participantes

L'expérimentation a réuni 95 personnes âgées de 18 à 71 ans (58 femmes et 37 hommes) ayant déjà fréquenté ou fréquentant une institution postsecondaire d'enseignement. Les personnes ont répondu à un appel à participer à un événement délibératif ayant pour thème les frais de scolarité universitaires. Cet appel a été diffusé largement sur les médias sociaux, par affichage public et par invitation de personnes connues du premier auteur pour leur implication dans le dossier des frais de scolarité. Plusieurs personnes sont venues

accompagnées d'une ou d'un ami. De plus, la majorité connaissait au moins une personne présente à l'événement. On peut considérer cet échantillon représentant typiquement les gens participant à une délibération publique. Toutefois, la généralisation des résultats doit être interprétée avec prudence, car on ne peut pas considérer l'échantillon comme étant représentatif de l'ensemble de la population du Québec.

Les mêmes personnes ont participé aux deux périodes de délibération, conventionnelle et alternative, ceci afin de s'assurer que les différences entre les deux temps éventuellement observées ne soient pas attribuables à la composition de l'échantillon.

Collecte des données

Outre les informations sociodémographiques concernant les participantes et participants à l'expérimentation, les données collectées concernent, d'une part, les liens entre les personnes avant et pendant l'expérimentation et, d'autre part, leurs opinions et leurs pensées à propos du sujet débattu (les frais de scolarité) avant et après l'expérimentation.

Les données ont été collectées à l'aide de plusieurs instruments : deux questionnaires complétés en ligne, une procédure d'échange de pastilles ainsi que les écrits produits durant l'expérimentation (notes dans les carnets et sur les tables, questions posées, propositions formulées, etc.).

Le premier questionnaire, complété quelques jours avant l'activité, comportait des questions relatives aux données sociodémographiques, soit l'âge, le genre et le niveau de scolarité. Il comportait aussi une question ouverte visant à colliger des textes produits par les personnes concernant leurs opinions sur la question des frais de scolarité. La question demandée était : « Quels sont vos positions, idées, questionnements sur le sujet des frais de scolarité à l'université au Québec? Indiquez le plus d'idées possible. »

Le deuxième questionnaire a été rempli quelques jours après l'expérimentation. Il comportait trois questions principales. Une première question visait à établir le réseau de liens préexistants entre les personnes qui ont participé à l'expérimentation. À partir d'une liste des noms des personnes présentes, la personne devait indiquer si elle était en lien avant l'expérimentation avec l'une ou l'autre des personnes de la liste. La question posée était : « Parmi les personnes suivantes, avec lesquelles aviez-vous un lien [connaissance ou contact] avant le 28 janvier 2012? » Une deuxième question sur le même modèle concernait le réseau de liens circonstanciels, c'est-à-dire le réseau des liens réalisés pendant l'expérimentation. La question était : « Avec lesquelles [de ces personnes] avez-vous eu un échange (qu'il soit positif ou négatif, en lien ou non avec l'expérimentation, de confrontation ou partage d'idées)? » Une question complémentaire ouverte invitait à donner des informations permettant d'identifier certaines personnes dont la répondante ou le répondant ne se souvenait pas du nom, par exemple « durant la pause, j'ai parlé avec le monsieur assis devant moi » ou « j'ai beaucoup discuté avec la jeune dame assise à ma droite lors de la première ronde de discussion ». La troisième question invitait à nouveau la personne à exprimer son point de vue sur la question des frais de scolarité à la suite des délibérations.

Durant l'expérimentation, la procédure des pastilles à échanger a permis de collecter des données sur les contacts établis durant l'expérimentation. Ces données ont été intégrées de manière complémentaire aux données sur le réseau de discussion collectées par le questionnaire quelques jours après l'expérimentation.

L'ensemble des productions écrites durant l'expérimentation (notes dans les carnets et sur les tables, questions posées par écrit, propositions formulées, etc.) a été colligé. Ces données ont été intégrées au corpus de productions écrites par chacune des participantes et chacun des participants. Ce corpus permet d'avoir quatre temps distincts des discours de l'ensemble des personnes, soit avant l'expérimentation, pendant la méthode conventionnelle, pendant la méthode alternative et après l'expérimentation. Le Tableau 2 présente une synthèse des données colligées et des instruments utilisés selon chacun des temps.

Tableau 2. Données colligées et instruments de collecte par temps

Données	Temps			
	Avant l'expérimentation	Lors de la méthode conventionnelle	Lors de la méthode alternative	Après l'expérimentation
Textes d'opinion	Questionnaire 1 (question ouverte)	Notes dans les carnets et sur les tables, questions posées, propositions formulées, etc.	Notes dans les carnets et sur les tables, questions posées, propositions formulées, etc.	Questionnaire 2 (question ouverte)
Réseau de liens	Questionnaire 2 (inventaire des liens préexistants à partir de la liste des personnes présentes)	Questionnaire 2 (inventaire des liens circonstanciels à partir de la liste des personnes présentes) et l'échange des pastilles		

Mesures de centralité sociale

Cinq mesures de centralité sociale ont été utilisées : de degré, de demi-degré intérieur, de demi-degré extérieur, d'intermédiarité et de proximité. Les cinq mesures ont été calculées pour le réseau de liens préexistants et pour le réseau de liens circonstanciels. Les centralités de degré, d'intermédiarité et de proximité ont été calculées sur des matrices non orientées (symétrisées) en prenant le maximum de relations. Cela signifie qu'il suffit que l'une des deux personnes ait signifié avoir un lien pour que le lien soit considéré (Borgatti, Everett et Johnson, 2013). Toutes les mesures de centralité dans le réseau social ont été calculées avec le logiciel UCINET (Borgatti, Everett et Freeman, 2002).

Mesure de centralité sociosémantique

La mesure de centralité sociosémantique utilisée à titre d'indice de la similitude de discours a été calculée à partir du réseau sociosémantique issu de l'ensemble des mots et des expressions employés par les participantes et participants au fil des discussions. La procédure consiste en premier lieu à établir le nombre de mots et d'expressions présents dans le corpus, c'est-à-dire l'ensemble des mots et des expressions partagés par l'ensemble des personnes. En second lieu, le nombre de mots et d'expressions partagés par les membres d'une dyade permet d'établir la proportion de mots et d'expressions du corpus qu'ils ont en commun. Cette proportion correspond à la valeur de leur lien (la force) sociosémantique. La centralité d'une personne dans ce réseau de liens valués correspond alors à la proportion de l'ensemble des mots et des expressions du corpus qu'elle partage avec d'autres. Elle constitue un indice de similitude indiquant, en quelque sorte, l'ampleur de l'utilisation d'éléments de discours d'une personne avec l'ensemble des autres.

En reproduisant ces calculs pour chacun des temps où des données textuelles ont été colligées (avant l'expérimentation, lors de la méthode traditionnelle, lors de la méthode alternative et après l'expérimentation), on obtient quatre mesures de la centralité

sociosémantique pour chaque personne, correspondant respectivement à sa centralité à chacun de ces temps. Ces indices ont été calculés à l'aide du logiciel *Sémato* (Plante, Dumas et Plante, 2013).

Procédure d'analyse

Pour vérifier les hypothèses, les corrélations de Pearson entre les mesures de centralité sociales et la mesure de centralité sociosémantique ont été calculées pour chacun des quatre temps de collecte. Ces calculs ont été effectués à partir des centralités sociales dans les réseaux préexistant et circonstanciel. Par ailleurs, pour s'assurer que les résultats analysés n'aient pas été influencés par les caractéristiques sociodémographiques de genre et d'âge, des comparaisons de moyennes ont été effectuées entre les mesures de centralité dans les réseaux sociaux et sociosémantiques avant l'expérimentation. Il n'existe aucune différence significative de centralité selon le genre et les groupes d'âge. L'analyse des moyennes et des corrélations a été effectuée à l'aide du logiciel SPSS (2011).

Résultats

La première étape de l'analyse a consisté à vérifier si l'expérimentation avait modifié les centralités sociales et la centralité sociosémantique observées dans le réseau préexistant. Pour ce faire, nous avons calculé les corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social préexistant avec celles observées dans le réseau circonstanciel. Les résultats montrent une corrélation importante entre les centralités sociales observées dans le réseau social préexistant et le réseau social circonstanciel, avec une corrélation moyenne de 0,73 ($p < 0,01$). Le Tableau 3 présente le détail des corrélations. Les mesures de centralité sociale dans le réseau préexistant apparaissent ainsi très semblables à celles observées lors de l'expérimentation dans le réseau circonstanciel. Ainsi, une personne centrale dans le réseau préexistant a eu fortement tendance à être aussi centrale dans le réseau circonstanciel.

Tableau 3. Corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social préexistant et celles dans le réseau social circonstanciel

Centralités	Corrélations
Centralité de degré	0,811**
Centralité de demi-degré intérieur	0,696**
Centralité de demi-degré extérieur	0,782**
Centralité d'intermédiarité	0,615**
Centralité de proximité	0,723**

Légende : ** $p < 0,01$ (bilatéral).

La centralité sociosémantique avant l'expérimentation n'est significativement liée qu'à celle observée après l'expérimentation ($r = ,379$; $p < 0,01$) (voir Tableau 4). Autrement dit, les personnes qui utilisaient les mêmes mots et expressions que l'ensemble des autres avant l'expérimentation ont significativement tendance à continuer à le faire après l'expérimentation. Par contre, l'absence de corrélation entre la centralité sociosémantique avant l'expérimentation et celle observée pendant l'expérimentation montre que la centralité sociosémantique préalable des personnes ne détermine pas celle qui a été observée pendant l'expérimentation. Ce résultat indique que la similarité du discours d'une personne avec l'ensemble des participantes et participants pendant l'expérimentation ne peut pas être attribuée à une ressemblance préalable.

Tableau 4. Corrélations entre les mesures de centralités sociosémantiques par temps

	Avant l'expérimentation	Pendant la méthode conventionnelle	Pendant la méthode alternative	Après l'expérimentation
Avant l'expérimentation	s.o.	--	--	0,379**
Pendant la méthode conventionnelle	--	s.o.	-0,244*	--
Pendant la méthode alternative			s.o.	0,378**
Après l'expérimentation				s.o.

Légende : ** $p < 0,01$ (bilatéral); * $p < 0,05$ (bilatéral); -- La corrélation est statistiquement non significative.

Par ailleurs, il y a une corrélation négative ($r = -0,244$; $p < 0,05$) entre la centralité sociosémantique lors de la période conventionnelle et celle observée lors la période alternative. Cette corrélation indique que les personnes centrales dans le réseau sociosémantique avec la méthode conventionnelle n'ont pas tendance à l'être lors de la méthode alternative. De plus, la centralité sociosémantique pendant l'emploi de la méthode alternative est corrélée positivement à celle observée après l'expérimentation ($r = 0,378$; $p < 0,01$). Ainsi, les personnes utilisant davantage de mots et d'expressions similaires à l'ensemble des participants pendant la méthode alternative ont aussi tendance à le faire après l'expérimentation.

Pour vérifier la première hypothèse générale (Hg1), selon laquelle la centralité sociosémantique serait corrélée aux différentes mesures de centralités sociales (soit de degré, de demi-degré intérieur, de demi-degré extérieur, d'intermédiarité et de proximité), nous avons calculé les corrélations entre ces mesures de centralités dans le réseau social préexistant et la centralité sociosémantique calculée sur les textes produits avant l'expérimentation (questionnaire 1). Aucune corrélation ne s'est avérée significative (voir Tableau 5). Ce résultat ne soutient pas la première hypothèse générale, selon laquelle la centralité d'une personne dans le réseau social et sa centralité dans le réseau sociosémantique seraient corrélées. Aucun lien ne peut être établi avant l'expérimentation entre la centralité dans le réseau social d'une personne et sa centralité dans le réseau sociosémantique. Autrement dit, cela indique que la centralité dans le réseau social préexistant n'est pas liée à la similitude des discours.

Tableau 5. Corrélations entre les mesures de centralités sociales dans le réseau préexistant et la centralité sociosémantique par temps

Centralités dans le réseau social préexistant	Corrélations avec la centralité sociosémantique			
	Avant l'expérimentation	Pendant la méthode conventionnelle	Pendant la méthode alternative	Après l'expérimentation
Centralité de degré	--	--	-0,307**	--
Centralité de demi-degré intérieur	--	0,223*	-0,320**	-0,223*
Centralité de demi-degré extérieur	--	--	-0,277**	--
Centralité d'intermédiarité	--	--	--	--
Centralité de proximité	--	--	-0,213*	--

Légende : ** $p < 0,01$ (bilatéral); * $p < 0,05$ (bilatéral); -- La corrélation est statistiquement non significative.

Nous avons aussi calculé les corrélations entre la centralité sociosémantique issue des textes produits avant l'expérimentation et les mesures de centralités sociales dans le réseau circonstanciel dans le but d'évaluer dans quelle mesure les similitudes sémantiques avant de participer à la délibération pouvaient affecter les contacts et les échanges réalisés pendant l'expérimentation. Aucune corrélation n'est significative (voir Tableau 6). Ce résultat indique que le réseau social circonstanciel n'est pas affecté par les similitudes sémantiques préalables à l'expérimentation.

Nous avons ensuite procédé au calcul des corrélations entre les mesures de centralités dans le réseau social préexistant et la centralité sociosémantique observée durant les deux temps de délibération ainsi qu'après l'expérimentation. Lors de la méthode conventionnelle, seule la centralité de demi-degré intérieur dans le réseau social préexistant est significativement et faiblement corrélée à la centralité sociosémantique ($r = ,223$; $p < 0,05$) (voir Tableau 5). Ainsi, le nombre de choix reçus (le prestige) d'une personne dans le réseau social préexistant est lié, quoique faiblement, à son usage de mots et d'expressions utilisés par l'ensemble des personnes présentes lors de la méthode conventionnelle. Lorsque les corrélations sont établies à partir des centralités sociales observées dans le réseau circonstanciel, toutes les mesures de centralités sociales sont significativement corrélées à la centralité sociosémantique durant la méthode conventionnelle. Le lien est modéré (voir Tableau 6), car les corrélations oscillent autour d'une moyenne de $0,41$ ($p < 0,01$). Ces derniers résultats confirment la relation présumée entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique par les hypothèses générales (Hg1, Hg2) et la première hypothèse spécifique (HsA).

Durant la méthode alternative, les corrélations entre la centralité sociosémantique et trois des cinq mesures de centralités sociales s'inversent tant pour les centralités de degré, de demi-degré intérieur et extérieur calculées dans le réseau social préexistant que dans le réseau social circonstanciel (voir les tableaux 5 et 6). La relation est relativement faible durant l'expérimentation et légèrement plus forte lorsque les calculs des corrélations sont effectués à partir des centralités dans le réseau social préexistant. Lorsque le réseau social circonstanciel est pris pour référence, les corrélations oscillent autour d'une moyenne de $-0,24$ ($p < 0,05$) (voir Tableau 6). Pour les centralités dans le réseau social préexistant, les corrélations avec la centralité sociosémantique oscillent autour d'une moyenne de $-0,28$ ($p < 0,05$) (voir Tableau 5). Les corrélations entre la centralité sociosémantique et les mesures de centralités d'intermédiarité et de proximité ne sont plus significatives pour les mesures de centralité dans le réseau social circonstanciel. Par ailleurs, la centralité de proximité dans le réseau social préexistant est aussi faiblement liée négativement à la centralité sociosémantique durant la méthode alternative ($r = - ,213$; $p < 0,05$). Ces résultats soutiennent la deuxième hypothèse générale (Hg2), selon laquelle la méthode de délibération mise en place affecte le lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique et devrait entraîner des variations notables des corrélations. Toutefois, la deuxième hypothèse spécifique (HsB), soutenant que les méthodes alternatives devraient conduire à des corrélations plus faibles que celles observées pour les méthodes conventionnelles, n'est pas soutenue. La méthode alternative n'atténue pas la relation entre la centralité sociosémantique et la centralité sociale; elle semble plutôt la transformer dans la mesure où les corrélations ne sont pas plus faibles lors de la période alternative, mais inversées.

Tableau 6. Corrélations entre les mesures de centralités du réseau social circonstanciel et des centralités sociosémantiques par temps

Centralités dans le réseau social circonstanciel	Corrélations avec la centralité sociosémantique			
	Avant l'expérimentation	Pendant la méthode conventionnelle	Pendant la méthode alternative	Après l'expérimentation
Centralité de degré	--	0,435**	-0,271**	--
Centralité de demi-degré intérieur	--	0,375**	-0,220*	--
Centralité de demi-degré extérieur	--	0,423**	-0,235*	--
Centralité d'intermédiarité	--	0,438**	--	--
Centralité de proximité	--	0,375**	--	--

Légende : ** $p < 0,01$ (bilatéral); * $p < 0,05$ (bilatéral); -- La corrélation est statistiquement non significative.

La centralité sociosémantique calculée à partir des textes produits après l'expérimentation ne permet pas d'établir un lien avec les mesures de centralités dans le réseau social circonstanciel, aucune corrélation significative n'ayant été observée (voir Tableau 6). Seule la centralité de demi-degré intérieur (prestige) dans le réseau social préexistant est faiblement et négativement liée ($r = -,223$; $p < 0,05$) (voir Tableau 5).

En résumé, les résultats indiquent que (Hg1) la centralité sociosémantique et la centralité dans les réseaux sociaux ne sont pas liées d'emblée (aucun lien avant l'expérimentation). Il n'y a aucune relation entre les mesures de centralités sociales et la centralité sociosémantique avant l'expérimentation. Toutefois, dans un contexte de mini-public délibératif, les résultats montrent que la centralité sociosémantique et la centralité sociale sont liées. Dans ce contexte, les résultats soutiennent les deux hypothèses générales et la première hypothèse spécifique, mais pas la deuxième hypothèse spécifique. Ainsi, la centralité sociosémantique d'une personne est liée à sa centralité dans le réseau social et les méthodes de délibération déployées affectent ce lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique. Plus précisément, la méthode conventionnelle favorise l'émergence du lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique, tandis que la méthode alternative favorise l'émergence d'un lien négatif entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique. Les gens centraux dans le réseau social ont tendance à utiliser des mots et des expressions semblables à ceux utilisés par l'ensemble des participantes et participants lors de la délibération conventionnelle en grand groupe, mais distincts lors de la délibération selon la méthode alternative. Après l'expérimentation, les résultats montrent que seul un lien négatif relativement faible avec la centralité de demi-degré intérieur (prestige) dans le réseau préexistant se maintient. Enfin, les personnes ayant davantage de termes similaires à l'ensemble des participantes et participants après l'expérimentation sont aussi, de manière modérée, les mêmes avant l'expérimentation ($r = ,379$; $p < 0,05$) et lors de la période alternative ($r = ,378$; $p < 0,05$) (voir Tableau 4).

Discussion

En réponse à notre question de recherche, les résultats indiquent que les méthodes de délibération conventionnelle et alternative se distinguent sur le plan de la rencontre des discours en fonction des relations entre les personnes. Elles n'affectent toutefois pas

la centralité dans le réseau social. Les personnes socialement centrales ont tendance à demeurer centrales. Les distinctions entre les méthodes sont donc d'ordre sociosémantique. Avec la méthode conventionnelle, les personnes centrales ont modérément tendance à utiliser des mots et des expressions similaires à celles qu'utilise l'ensemble des participantes et participants. Ce phénomène s'explique peut-être en partie par le fait que la prise de parole n'y serait pas uniformément répartie. Certaines personnes, comme le président d'assemblée, les tenants d'une position ou encore les personnes qui questionnent au micro, occupent plus de temps de parole que les autres participantes et participants. Ces personnes seraient en mesure de se faire entendre par un plus grand nombre et plus souvent. Elles affecteraient ainsi le corpus de mots et d'expressions présents dans les interventions. Cette interprétation est en partie confortée par le fait que les corrélations observées entre les centralités sociales et sociosémantiques sont non significatives lorsque les personnes ressources invitées à l'expérimentation (soit les trois conférenciers et l'animateur) sont retirées de l'échantillon et par le fait que le retrait de ces personnes centrales dans les calculs pour la période alternative de l'expérimentation n'affecte pas les résultats. Aussi, on peut penser que les personnes centrales lors de la méthode conventionnelle interviennent comme des porte-paroles ou des porteurs d'une position et que, voulant rejoindre et rassembler le plus grand nombre, ils ajusteraient alors leur vocabulaire, leurs mots et leurs expressions à l'auditoire. Ainsi, ces résultats suggèrent que la structure même de la délibération conventionnelle favorise le lien entre la centralité sociale et la similitude en privilégiant la diffusion de quelques positions (caractérisées par un ensemble de mots et d'expressions spécifiques) à un grand nombre de personnes. Par ailleurs, la corrélation entre la centralité de demi-degré intérieur (prestige) dans le réseau préexistant et la similitude durant la délibération conventionnelle conforte aussi cette interprétation (Tableau 5). En effet, cette corrélation suggère que les personnes dotées d'un plus grand prestige dans le réseau avant même que ne débute la délibération (c'est-à-dire qu'ils arrivent à l'assemblée avec un plus grand capital relationnel) ont légèrement tendance à utiliser des mots et des expressions similaires à celles qu'utilise l'ensemble des participantes et participants.

À l'inverse, avec la méthode alternative, les personnes centrales ont tendance, mais modérément, à utiliser des mots et des expressions différentes de celles qu'utilise l'ensemble des participantes et participants. En d'autres mots, plus le nombre de relations d'une personne est grand parmi les participantes et participants, plus son vocabulaire a, de manière modérée, tendance à être différent. Cette situation s'explique soit par un changement de vocabulaire des personnes, dont la centralité sociale est déjà grande avant même que ne débute la délibération, soit par le fait que d'autres thématiques sont devenues centrales. Comme il semble peu probable que les personnes aient changé de vocabulaire sur une aussi courte période, cela suggère que d'autres personnes sont devenues centrales dans le réseau sociosémantique lors de la méthode alternative. En effet, la méthode alternative offre aux personnes plus de temps et d'occasion de faire entendre un point de vue différent par le recours à des périodes de discussion en petits groupes. Dans cette situation, une personne qui amène un point de vue nouveau, qui est repris et discuté dans le groupe, augmente ainsi sa centralité dans le réseau sociosémantique. Par ailleurs, la multiplication des petits groupes ne discutant pas nécessairement des mêmes thèmes expliquerait la relative faiblesse de la corrélation ($r = -.24$ en moyenne; $p < 0,05$).

Il semble cependant que l'émergence des points de vue divergents ne se maintient que faiblement. En effet, la corrélation modérée ($r = .379$; $p < 0,01$) entre la centralité sociosémantique avant l'expérimentation et celle observée après l'expérimentation indique que les personnes qui utilisaient les mêmes mots et expressions que l'ensemble des autres avant l'expérimentation ont significativement tendance à continuer à le faire après l'expérimentation. Toutefois, la relative faiblesse de la corrélation suggère que,

suivant l'expérimentation, d'autres personnes sont devenues centrales dans le réseau sociosémantique. De plus, la corrélation entre la centralité sociosémantique après l'expérimentation et celle observée durant la méthode alternative ($r = ,378$; $p < 0,01$) suggère que des personnes devenues centrales durant la méthode alternative continuent à l'être après l'expérimentation. Cette interprétation est confortée par la faible corrélation négative entre la centralité de demi-degré intérieur (prestige) ($r = -,27$; $p < 0,01$) et par le fait qu'il est probable que la centralité sociale n'ait pas beaucoup varié après l'expérimentation. Autrement dit, si a) la centralité sociale est constante, b) les personnes choisies (prestige) avant l'expérimentation ont une tendance (faible) à avoir peu d'éléments de discours similaire aux autres après l'expérimentation et c) les gens ont un discours similaire aux autres durant la méthode alternative, alors on peut faire l'hypothèse qu'une partie de ces personnes continuent, après l'expérimentation, à utiliser des mots et des expressions issus des discussions selon la méthode alternative. Une analyse sémantique approfondie des textes produits aux différents temps de l'étude permettrait de vérifier cette hypothèse.

Toutefois, rappelons qu'il s'agit d'une première étude visant à vérifier de manière empirique dans quelle mesure la méthode de délibération employée favorise la rencontre de discours portés par différentes personnes. De plus, certaines des limites méthodologiques appellent à la prudence par rapport à ces conclusions. Rappelons que l'expérimentation s'est déroulée sur une période d'environ cinq heures durant laquelle les mêmes personnes ont participé aux périodes de délibération conventionnelle et alternative. De plus, nous n'avons pu établir de réseaux sociaux distincts pour chacun des temps de délibération. En effet, les données relatives aux discussions et aux échanges tenus durant l'expérimentation ont été collectées dans les jours suivant l'expérimentation. Il aurait été difficile, pour les participantes et participants, de se souvenir avec certitude du moment exact de chacune de leurs rencontres. Il s'agit là d'une limite importante, dans la mesure où les corrélations entre les indices de similitude durant chacun de ces temps de délibération ont été calculées en fonction des mesures de la centralité observées dans le réseau social rapporté par les participantes et participants pour l'ensemble de l'expérimentation. Ainsi, les tendances observées à l'aide des corrélations entre les centralités sociales et sociosémantiques pendant l'expérimentation appellent de nouvelles études, où des réseaux sociaux distincts pourraient être établis pour chacune des méthodes. Par ailleurs, les centralités sociosémantiques ont toutes été calculées à partir d'extraits de discours (les réponses aux questions ouvertes, les propositions et les interventions formulées en séances, les notes écrites, etc.). Une captation de l'ensemble des interventions verbales et écrites assurerait aussi une plus grande validité au calcul de ces centralités sociosémantiques. Enfin, l'expérimentation constituant un mini-public, on doit ici faire preuve de prudence avant d'en généraliser les résultats à toute forme d'assemblée. L'expérimentation a réuni des hommes et des femmes volontaires de différents âges, de milieux et de positions idéologiques variés pour débattre d'un problème social. Qu'en est-il lorsque les gens sont tenus de participer par une consigne organisationnelle ou syndicale? De plus, si le groupe avait été composé uniquement d'étudiantes et d'étudiants, les centralités de certains d'entre eux auraient-elles été les mêmes? Enfin, les analyses n'ont pas porté sur la nature des débats; ainsi, on ne sait rien sur les thématiques qui semblent avoir émergé lors des discussions en petits groupes. Toutes ces limites se présentent comme autant de pistes pour de nouvelles recherches.

Conclusion

Différentes méthodes de délibération peuvent être employées pour susciter et gérer les débats. Elles peuvent être regroupées selon deux catégories : les méthodes conventionnelles, où les délibérations ont lieu en présence de l'ensemble des personnes et sont gérées selon

un code et des procédures, et les méthodes alternatives, où les délibérations s'inscrivent dans une alternance entre le travail en grand groupe et en petits groupes généralement accompagné d'activités structurées de discussion. Elles ont notamment en commun de viser la rencontre des différents discours portés par les personnes. Cette recherche visait à caractériser ces deux catégories de méthodes de délibération sur le plan de la similarité des discours des personnes en fonction de leurs relations entre elles. La mesure de centralités dans le réseau déterminé par les mots et les expressions partagés par les personnes a été utilisée pour estimer la similarité de discours. Elle a été mise en relation avec les mesures de centralités dans le réseau social. Les deux hypothèses générales sont : 1) que la centralité d'une personne dans le réseau social et sa centralité dans le réseau sociosémantique sont liées; et 2) que la méthode de délibération mise en place affecte le lien entre la centralité dans le réseau social et la centralité dans le réseau sociosémantique.

Pour vérifier ces hypothèses, une expérimentation de délibération réunissant 95 personnes a été constituée. Les données ont été collectées par l'entremise de plusieurs instruments : deux questionnaires complétés en ligne, une procédure d'échange de pastilles, ainsi que des productions écrites durant l'expérimentation (notes dans les carnets et sur les tables, questions posées, propositions formulées, etc.). La centralité dans le réseau social a été mesurée selon les trois formes de centralité : centralité de degré (soit le nombre de liens, de choix reçus et de choix donnés), intermédialité et proximité. La similitude a été estimée à l'aide de la centralité dans le réseau sociosémantique. Les résultats indiquent qu'il n'y a aucune relation avant l'expérimentation entre les mesures de centralités sociales et la centralité sociosémantique. Toutefois, dans un contexte de mini-public délibératif, les résultats montrent que les mesures de centralités sociales et la centralité sociosémantique sont liées. Dans ce contexte, la similarité du discours d'une personne apparaît liée à sa centralité dans le réseau social et les méthodes de délibération déployées affectent ce lien. Plus précisément, la méthode conventionnelle favorise l'émergence du lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique, tandis que la méthode alternative favorise l'émergence d'un lien négatif entre ces mesures. Cette constatation suggère que la façon conventionnelle de délibérer en grand groupe favorise l'émergence de convergences articulées autour de points de vue formulés par les personnes centrales, alors qu'en situation de délibération alternative, recourant à des débats en petits groupes, l'émergence des divergences serait favorisée en offrant un espace pour l'expression d'un discours distinct de celui des personnes centrales. Sur le plan pratique, ces résultats donnent à croire qu'il serait avantageux, pour une organisation démocratique, d'avoir d'abord recours aux méthodes alternatives de manière à favoriser l'expression d'une diversité de points de vue, puis de poursuivre la délibération selon une méthode conventionnelle comme celle prescrite à l'intérieur des codes de procédure pour faire émerger les positions consensuelles.

Les développements futurs de cette recherche sont multiples. Notamment, une analyse sémantique des discours partagés permettrait de vérifier l'hypothèse selon laquelle les méthodes conventionnelle et alternative favorisent respectivement l'émergence de discours convergents et divergents. Sur le plan méthodologique, une expérimentation dans laquelle des réseaux sociaux distincts pourraient être établis de manière indépendante pour chacune des méthodes permettrait de vérifier les observations de la présente étude. De même, la réalisation d'une expérimentation avec un échantillon de participantes et participants plus homogènes (pour ce qui est du genre, de l'âge ou de l'opinion) permettrait de vérifier si les réseaux sociaux et sociosémantiques demeurent liés indépendamment de ces variables sociodémographiques. Par ailleurs, l'analyse effectuée dans cette recherche s'étant limitée à observer la relation entre le réseau issu des mots et des expressions en commun et les réseaux d'échanges sous un angle quantitatif, il serait souhaitable de procéder à une analyse qualitative du contenu et des trajectoires individuelles pendant l'expérimentation. Ce

traitement permettrait d'approfondir notre connaissance du cheminement des personnes et des discours.

Références

- Abelson, J., Forest, P.-G., Eyles, J., Smith, P., Martin, E. et Gauvin, F.-P. (2003). Deliberations about deliberative methods: issues in the design and evaluation of public participation processes. *Social Science & Medicine*, 57, 239-251.
- Béland, C. (1989). *Les assemblées délibérantes dans les coopératives*. Montréal, Québec : Québec/Amérique.
- Benthham, J. (1822). *Tactique des assemblées législatives, suivie d'un Traité des sophismes politiques*. Paris, France : Bossange Frères, libraires-éditeurs.
- Blaug, R. (2002). Engineering Democracy. *Political Studies*, 50, 102-116.
- Bonenfant, M., Glinoyer, A., Lapointe, M.-E. et Leroux, G. (2013). *Le Printemps québécois : une anthologie*. Montréal, Québec : Ecosociété.
- Borgatti, S. P., Everett, M. G. et Freeman, L. (2002). *UCINET*. Analytic Technologies. Repéré à <http://www.analytictech.com/ucinet/>
- Borgatti, S. P., Everett, M. G. et Johnson, J. C. (2013). *Analyzing Social Networks*. Londres, GB : Sage Publications.
- Bourinot, Sir J. G. (1971). *Parliamentary procedure and practice in the Dominion of Canada*. South Hackensack, NJ : Rothman Reprints.
- Bunker, B. B. et Alban, B. T. (1992). Editors' Introduction: The Large Group Intervention – A New Social Innovation?. *The Journal Of Applied Behavioral Science*, 28, 473-479.
- Bunker, B. B. et Alban, B. T. (1997). *Large Group Interventions: engaging the whole system for rapid change*. San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Bunker, B. B. et Alban, B. T. (2005). Introduction to the Special Issue on Large Group Interventions. *The Journal Of Applied Behavioral Science*, 41, 9-14.
- Burt, R. S. (1995). Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur. *Revue française de sociologie*, 36, 599-628.
- Burt, R. S. (1999). The Social Diffusion of Ideas and Things. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 566, 37-54.
- Button, M. et Mattson, K. (1999). Deliberative Democracy in Practice: Challenges and Prospects for Civic Deliberation. *Polity*, 31, 609-637.
- Carley, K. M. (1991). A Theory of Group Stability. *American Sociological Review*, 56, 331-354.
- Dahl, R. A. (1989). *Democracy and its critics*. New Haven, CT : Yale University Press.
- Degenne, A. et Forsé, M. (2004). *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie* (2^e édition). Paris, France : Armand Colin.
- Diceman, J. (2010). *Dotmocracy Handbook: A simple tool to help large groups find agreement*. Repéré à <http://dotmocracy.org/>.
- Dryzek, J. S. (2000). *Deliberative democracy and beyond: liberals, critics, contestations*. Oxford, GB/New York, NY : Oxford University Press.
- Dryzek, J. S. et Tucker, A. (2008). Deliberative Innovation to Different Effect: Consensus Conferences in Denmark, France, and the United States. *Public Administration Review*, 68, 864-876.

- Freeman, L. C. (1979). Centrality in Social Networks : Conceptual Clarification. *Social Networks*, 1(3), 215-239.
- Fung, A. (2003). Survey Article : Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and Their Consequences. *Journal of Political Philosophy*, 11, 338-367.
- Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review*, 66, 66-75.
- Fung, A. et Warren, M. E. (2011). The Participedia Project: An Introduction. *International Public Management Journal*, 14(3), 341-362.
- Fung, A. et Warren, M. E. (2014). *Participedia*. Repéré à <http://www.participedia.net>
- Garcia, S. K. (2007). Developing Social Network Propositions to Explain Large-Group Intervention Theory and Practice. *Advances In Developing Human Resources*, 9, 341-358.
- Garcia, S. K. (2008). Toward a Social Network-Based Theory of Large-Group Interventions. Raleigh, NC : North Carolina State University.
- Gastil, J. et Levine, P. (2005). *The deliberative democracy handbook: Strategies for effective civic engagement in the twenty-first century*. San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Hanneman, R. A. et Riddle, M. (2005). *Introduction to social network methods*. Riverside, CA : University of California. Repéré à faculty.ucr.edu/~hanneman/nettext/
- Holman, P., Devane, T. et Cady, S. (2006). *The Change Handbook: The Definitive Resource on Today's Best Methods for Engaging Whole Systems*. Williston, VT : Berrett-Koehler.
- Lazega, E. (1998). *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Lespérance, M. (2001). *Guide de procédure des assemblées délibérantes*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- McLeod, J. M., Scheufele, D. A., Moy, P., Horowitz, E. M., Holbert, R. L., Zhang, W., Zubric, S. et Zubric, J. (1999). Understanding deliberation: The effects of discussion networks on participation in a public forum. *Communication Research*, 26, 743-774.
- Millette, J. (2013). *De la rue au fil de presse : grèves étudiantes et relations publiques*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris, France : La Découverte.
- Mercklé, P. (2013). La « découverte » des réseaux sociaux. *Réseaux*, 182(6), 187-208.
- Mongeau, P. et Saint-Charles, J. (2014). Centralités de réseaux et similitude de discours : une approche sociosémantique du leadership émergent dans les groupe de travail. *Revue internationale de communication sociale et publique*, dans ce numéro.
- Morin, V. (1994). *Code Morin : procédure des assemblées délibérantes* (première édition 1938). Laval, Québec : Beauchemin.
- Mutz, D. C. (2002). Cross-Cutting Social Networks: Testing Democratic Theory in Practice. *The American Political Science Review*, 96, 111-126.
- Mutz, D. C. (2006.) *Hearing the other side: Deliberative versus participatory democracy*. Cambridge, GB/New York, NY : Cambridge University Press.
- Niemeyer, S. (2011). The Emancipatory Effect of Deliberation: Empirical Lessons from Mini-Publics. *Politics & Society*, 39(1), 103-140.
- O'Doherty, K. (2013). Synthesising the outputs of deliberation: Extracting meaningful results from a public forum. *Journal of Public Deliberation*, 9(1). Repéré à <http://www.publicdeliberation.net/jpd/vol9/iss1/art8>

- Owen, H. (2008). *Open space technology: A user's guide*. San Francisco, CA : Berrett-Koehler Publishers.
- Picard, G. et Confédération des syndicats nationaux (CSN). (2011). *Le code des règles de procédure de la CSN* (première édition 1955). Montréal, Québec : Confédération des syndicats nationaux.
- Plante, P., Dumas, L. et Plante, A. (2013). *Sémato. Logiciel d'analyse sémantique des documents textuels*. Repéré à <http://semato.uqam.ca/>
- Pourtois, H. (2013). Mini-publics et démocratie délibérative ». *Politique et Sociétés*, 32(1), 21-41.
- Robert, F. P. (2005). *Le couple-danseur et le cycle de l'engagement : entre la technique et la tactique. Deux approches communicationnelles des grandes assemblées de délibération* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.
- Robert, F. P. (2007). Engagement et participation en assemblée délibérante. *Nouvelles pratiques sociales*, 20, 17-34.
- Robert, H. M., Corbin Robert, S., Robert, H. M., Evans, W. J., Honnemann, D. H. et Balch, T. J. (2000). *Robert's Rules of Order Newly Revised*. Cambridge, MA : Perseus Publishing.
- Ryfe, D. M. (2005). Does Deliberative Democracy Work?. *Annual Review of Political Science*, 8, 49-71.
- Ryfe, D. M. (2002). The Practice of Deliberative Democracy: A Study of 16 Deliberative Organizations. *Political Communication*, 19, 359-377.
- Saint-Charles, J. et Mongeau, P. (2005). L'étude des réseaux humains de communication. Dans Mongeau, P. et Saint-Charles, J. (dir.), *Communication : horizons de pratiques et de recherches* (p. 73-99), Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Scheufele, D. A., Hardy, B. W., Brossard, D., Waismel-Manor, I. S. et Nisbet, E. C. (2006). Democracy Based on Difference: Examining the Links Between Structural Heterogeneity, Heterogeneity of Discussion Networks, and Democratic Citizenship. *Journal of Communication*, 56, 728-753.
- Scheufele, D. A., Nisbet, M. C., Brossard, D. et Nisbet, E. C. (2004). Social Structure and Citizenship: Examining the Impacts of Social Setting, Network Heterogeneity, and Informational Variables on Political Participation. *Political Communication*, 21, 315-338.
- SPSS inc. (2011). *Statistical Package for the Social Sciences*. Armonk, NY : IBM Corp.
- Susskind, L. et Cruikshank, J. L. (2006). *Breaking Robert's rules: The new way to run your meeting, build consensus, and get results*. Oxford, GB/New York, NY : Oxford University Press.
- Therrien, A. (2003). *Code Therrien : règles de fonctionnement pour les assemblées fédératives de la FAC*. Montréal, Québec : Fédération autonome du collégial (FAC).
- Wasserman, S. et Faust, K. (1994). *Social Network Analysis: Methods and Applications*. Cambridge, BG : Cambridge University Press.
- Webler, T., Tuler, S. et Krueger, R. O. B. (2001). What Is a Good Public Participation Process? Five Perspectives from the Public. *Environmental Management*, 27, 435-450.